Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 10

Artikel: Le pays de Neuchâtel
Autor: Braichet, René
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888541

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le pays de Neuchâtel

par

René Braichet
Rédacteur en chef de la
« Feuille d'Avis de Neuchâtel »

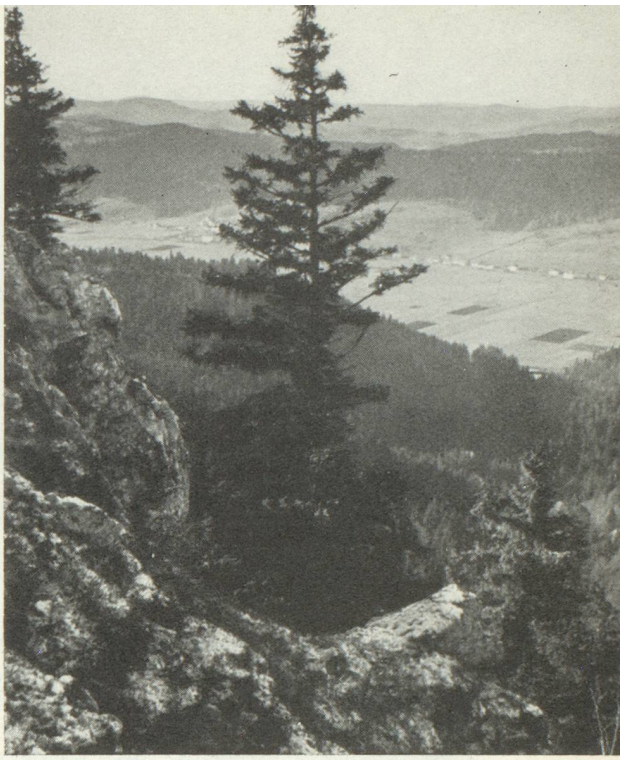

Vallée de la Sagne vue des Rochers bruns

C'EST devenu une banalité de célébrer, à propos du pays de Neuchâtel, la diversité dans l'unité et de dire que, formé de contrées fort différentes les unes des autres, sur un territoire qui, pourtant, est constitué comme un tout, il est à l'image même de la Suisse elle-même une et diverse. Ces différences, accusées sur une superficie d'à peine plus de 800 kilomètres carrés, par la coexistence harmonieuse d'une région de montagnes, d'une région de vallées et d'une région de vignobles, cette dernière située sur la rive d'un beau et grand lac, s'affirment bien entendu sur le plan de l'économie : le canton de Neuchâtel est tout ensemble agricole et industriel. Il est un pays de vin, et il est le pays de la montre, tout en se montrant fier au surplus du rayonnement intellectuel qui, dans le passé et le présent, a été et est toujours le sien. Cela aussi, il est devenu banal de le rappeler. Mais ces différences s'accusent pareillement et tout naturellement — et ce sera le propos de ce bref article — dans les possibilités touristiques qu'il offre à ceux qui, de plus en plus nombreux, veulent bien s'y arrêter pour un séjour plus ou moins long.

Oui, la nature ici a bien fait les choses : en une ou deux heures de route ou de chemin de fer, voire en quelques heures de « tourisme pédestre », le voyageur qui vient en pays de Neuchâtel peut se sentir tout soudain transplanté dans des sites en apparence complètement étrangers l'un à l'autre, mais au charme tout aussi prenant. Il peut à son gré, n'ayant à se déplacer que pour de courtes distances, respirer l'air frais des hauts pâturages, s'enfoncer dans des gorges ou dans des forêts profondes, muser dans les vignes, se reposer au bord du lac ou s'y baigner. Il peut encore à loisir, flâner dans des cités ou des bourgs chargés d'histoire et déceler, dans l'architecture des églises, des châteaux ou des vieilles demeures, les vestiges et les trésors d'un passé d'indépendance et d'autonomie huit fois séculaire.

Au surplus, le pays de Neuchâtel est une porte de France. Les liens tissés par l'amitié, la culture ou les intérêts économiques avec la grande nation voisine, et plus particulièrement avec les départements limitrophes, ne se comptent plus. Il est naturel, dès lors, que le visiteur qui nous vient de France fasse une halte chez nous qui, en lui permettant de parcourir nos régions neuchâteloises, lui permette en même temps et en raccourci, d'avoir déjà une vision de ce qu'il va contempler en Suisse.

A tout seigneur tout honneur : il n'est personne, pensons-nous, qui puisse nous faire grief d'évoquer tout d'abord le chef-lieu, fière petite capitale de 30.000 habitants, que les archives mentionnent dès le début du XIe siècle. « Belle cité historique, centre de séjour et d'instruction renommé. Plage. Jolies promenades en ville et à proximité. Quais ombragés. Toutes les ressources d'une grande ville. » Ainsi parlent les guides touristiques. Mais ces mots usuels ne sauraient exprimer le plaisir à la fois visuel et intellectuel de qui découvre *Neuchâtel*, de qui monte sur la colline du château et de la Collégiale, parcourant le « chemin de ronde » qui la cerne et d'où il est loisible en particulier de contempler le pittoresque des toits de la vieille ville le plaisir aussi de qui se promène sur la place des halles, s'arrête devant l'illustre maison du même nom, de qui longe le faubourg de l'hôpital en jetant un coup d'œil sur les nobles façades du XVIIIe siècle pour se rendre à l'Hôtel du Peyrou, orgueilleuse construction, édifiée en ce même siècle, dans un jardin somptueux, par un ami de Jean-Jacques Rousseau, de qui, enfin, songe à aller par les quais, par le jardins anglais ou par la large avenue du 1er-Mars, jusqu'au quartier universitaire, où se dressent, construits dans la belle pierre jaune du pays, les bâtiments des diverses hautes écoles qui assurent à Neuchâtel son renom intellectuel.

Du chef-lieu, le touriste n'a que l'embarras du choix pour composer les itinéraires qui le mèneront, en agréables randonnées, à travers le canton. Il lui faut visiter l' « Est neuchâtelois » : *Saint-Blaise*, avec la tour de son église en bas gothique, fort bien restaurée,

Vue du sommet de la Tête de Ran

la célèbre station lacustre de la *Tène* à proximité, *Cressier*, *Le Landeron*, bourg attirant avec sa vaste place intérieure bordée de jolies maisons, son vieux pont sur la *Thielle*, déjà toute proche du lac de Bienne... L'est produit d'excellents vins, l'ouest de notre vignoble aussi. Rien ne vaut ces crus, un peu secs, pour aborder un repas et accompagner le poisson : truite, bondelle, perche ou brochet...

Le vignoble neuchâtelois, à l'ouest du chef-lieu, englobe toute la contrée qui, de celui-ci, va jusqu'à la frontière vaudoise. C'est là que, sitôt passée la localité industrielle de *Serrières*, faubourg aujourd'hui de Neuchâtel, et renommée pour sa fabrication de chocolat, de papier et de tabac, l'on rencontre les villages les plus caractéristiques de chez nous, villages de vignerons et de pêcheurs, dominés parfois par un château du XVe ou du XVIe siècle, possédant souvent de remarquables demeures patriciennes, réputés pour leurs bonnes auberges. Citons au hasard *Auvernier*, *Cortaillod*, *Boudry*, *Bevaix*, *Saint-Aubin*, mais réservons une mention spéciale à *Colombier*, avec ses vastes allées d'arbres qui mènent à l'une des plus belles plages de nos rives, avec son château en beau gothique, devenu caserne militaire, et édifié sur des fondations romaines. Mentionnons aussi la *Béroche*, pays de cerises, de vignes aussi, bien sûr, et de vergers et qu'une habile propagande fait appeler maintenant à juste titre, la *Riviera neuchâteloise*.

Pour se rendre au *Val-de-Travers*, et si l'on a le goût de la marche, on peut par exemple emprunter le sentier des gorges de l'*Areuse*. Dans un site sauvage, la rivière bondit tumultueuse de pierre en pierre, entre les parois de rochers, cependant que de hardis ponts de bois l'enjambent et que des passerelles à flanc de roc vous donnent une impression vertigineuse. On débouche à *Champ-du-Moulin*, paradis des bonnes truites. La route elle-même du Val-de-Travers, route franco-suisse, après avoir quitté Neuchâtel pour les hauteurs de *Corcelles* — encore un village caractéristique de notre vignoble — passe par la Clusette d'où l'on a de belles échappées sur le lac en même temps qu'une vue impressionnante sur le *Creux-du-Van*, cette montagne de la chaîne jurassienne, qui, vrai cirque de rochers, fait penser à quelque monstrueux amphithéâtre destiné à la rencontre de divinités sauvages. La vallée, pour sa part, possède des mines d'asphalte et une prospère industrie du métier à tricoter ; elle est jalonnée de grosses agglomérations aux maisons cossues. A moins que par le défilé de *Buttes* on veuille se rendre au Jura vaudois, on l'abandonne dès *Fleurier* pour grimper de nouveau d'un étage, sur le haut plateau des *Verrières*. Plus loin, si l'on ne rejoint pas la France, l'on gagnera la contrée qui, en hiver, est connue pour ses froids sibériens, celle de *La Brévine*, la même où André Gide, souhaitant un temps la solitude, composa, dit-on, la « Symphonie pastorale ».

L'autre vallée du canton de Neuchâtel, c'est le *Val-de-Ruz*, vaste cuvette creusée entre deux chaînes de montagnes, tout entière bordée de riants et proprets villages aux beaux champs de céréales, au bétail abondant — il existe à *Cernier* une école d'agriculture réputée dans toute la Suisse. De Neuchâtel, on y pénètre par *Valangin* en remontant des gorges encore, celles du Seyon. Valangin, longtemps, fut une châtellenie jalouse de son autonomie dans le cadre du Comté, devenu plus tard principauté de Neuchâtel. Aujourd'hui, c'est un bourg où tout respire le romantisme passé, avec une admirable petite église gothique et un vieux château, sorte de nid d'aigle, dont la partie ancienne remonte au XIIe siècle : il a été transformé actuellement en musée historique.

La route qui mène aux *Montagnes neuchâteloises*, monte au flanc du versant Nord du Val-de-Ruz. Vous parvenez alors à ce qu'il est permis d'appeler le toit du pays de Neuchâtel. A une altitude de 1.288 mètres, le *Col de la vue des Alpes*, dont la route large et facile est aménagée, disent d'aucuns, comme un véritable « petit Susten », va vous permettre d'atteindre les hautes vallées du canton, celle des *Ponts*, riche en tourbières, mais surtout celles du

La pointe de Grin

Locle et de La Chaux-de-Fonds, d'où il sera loisible de redescendre sur le Doubs, et par delà sur la France. Mais le touriste serait impardonnable s'il ne faisait pas ici, à la Vue des Alpes, une halte bienvenue. On peut d'ailleurs parcourir toute la chaîne, se rendre à *Tête-de-Ran*, haut sommet aménagé l'hiver pour la pratique du ski, puis par les pâturages solitaires du *Mont Racine*, aller jusqu'à *la Tourne*, autre col routier qui mène directement, par la voie large, de Neuchâtel au Locle.

Plusieurs sont les écrivains que le hasard a conduits en ces lieux, qui ont dit leur étonnement admiratif devant ce qu'il est permis d'appeler le « miracle chaux-de-fonnier ». Non que *La Chaux-de-Fonds* possède ce qu'on nomme du cachet. Mais il est extraordinaire qu'une cité de 36.000 habitants se soit implantée, florissante, à 1.000 mètres d'altitude, dans une contrée où aux siècles jadis les comtes de Neuchâtel entretenaient un pavillon de chasse, quand ils s'avisaient de tuer le loup.

C'est maintenant, on le sait, la métropole de l'horlogerie et l'essor qu'y a pris l'industrie de la montre, dont les produits s'exportent dans l'univers entier, s'explique d'ailleurs fort bien. Les longues veillées d'hiver (il y a ici 6 ou 7 mois de neige) rendaient le paysan d'autrefois ingénieux. Incapable de s'occuper de son champ, il « bricolait » le soir, selon un terme du cru : il en est né cette merveille de l'esprit inventif humain qu'est le rouage infiniment complexe et minutieux d'une montre. *Le Locle*, du reste, avec ses 13.000 âmes, ne fait pas petite figure, comme on pourrait le croire, à côté de la Chaux-de-Fonds. Car c'est Le Locle qui, avec l'illustre bonhomme que fut Daniel-Jean Richard, est proprement le berceau de l'horlogerie, et aujourd'hui encore, son technicum comme certaines de ses fabriques de renommée mondiale assurent sa réputation.

Mais, dira notre touriste, que voir, quel pittoresque déceler dans les longues rues rectilignes de ces cités montagnardes ? Qu'il gagne alors les environs immédiats de ces villes. Il y rencontrera toute la beauté jurassienne dans son âpreté solitaire. Il parviendra ainsi sur les sentes qui mènent, souvent en pentes raides, au bord du *Doubs* (il existe d'ailleurs maintenant une bonne route automobile, qui, par Biaufond, conduit à Belfort, comme une autre qui, par Villers, mène à Besançon).

Le Doubs. que connaissait déjà César, n'est pas ici l'affluent large et apaisé qui, après avoir traversé la capitale comtoise, se jette dans la Saône. Il est encore tout près de son origine, et de sa source. Il a creusé, dans un paysage à la fois sévère et magnifique, de rocs et de sapins, un lit profond où coule une eau mystérieuse d'un vert intense.

Si vous désirez vous arrêter sur la rive même de cette rivière, allez jusqu'au *Saut du Doubs*, fort belle chute de 27 mètres où l'on ne se lasse pas de contempler l'eau écumante tomber en cascade jusqu'au fond du gouffre.

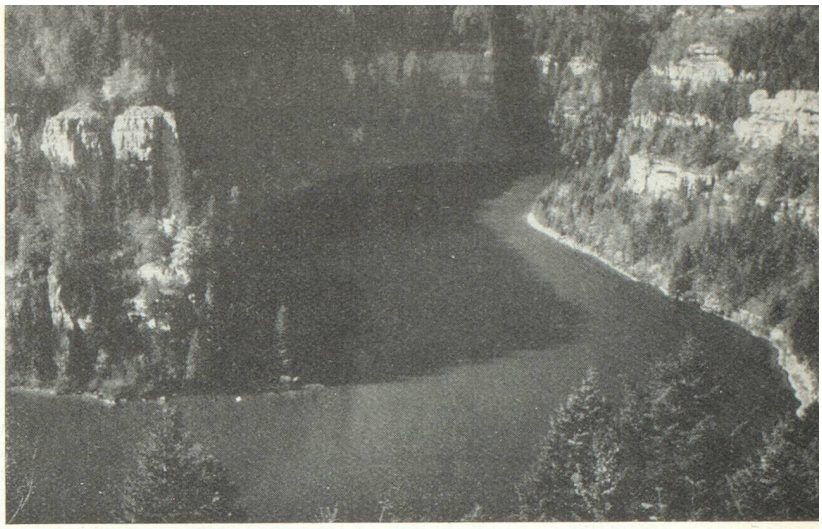

Les bassins du Doubs

Pourquoi remarque-t-on si rarement qu'on est ici en pays rhodanien ? Le Doubs, affluent de la Saône, affluent elle-même du Rhône, est rivière latine ! Et ce n'est pas un des moindres paradoxes de la configuration géographique de ce petit canton que ses « hauts » soient du midi, tandis que le bas du pays, le vignoble et les vallées font partie du bassin rhénan, puisqu'aussi bien les eaux du lac de Neuchâtel s'écoulent vers l'Est, par l'Aar, vers le Rhin et par le Rhin vers les mers nordiques. La géographie explique l'histoire et l'histoire explique la politique et l'économie d'un peuple ; elle éclaire son destin spirituel. Les Neuchâtelois, méditerranéens et rhénans, de par leur position singulière, ont tenu surtout à s'affirmer eux-mêmes. Ils se sont tournés vers la France pour leur culture et pour leur langue et vers la Suisse pour leurs alliances politiques et militaires. Mais au cours de longs siècles d'histoire, ils ont été d'abord et toujours jaloux de leur autonomie ; ils sont vraiment un tout, un ensemble, un pays et leur diversité n'a fait et ne fait que renforcer leur unité.

René Braichet
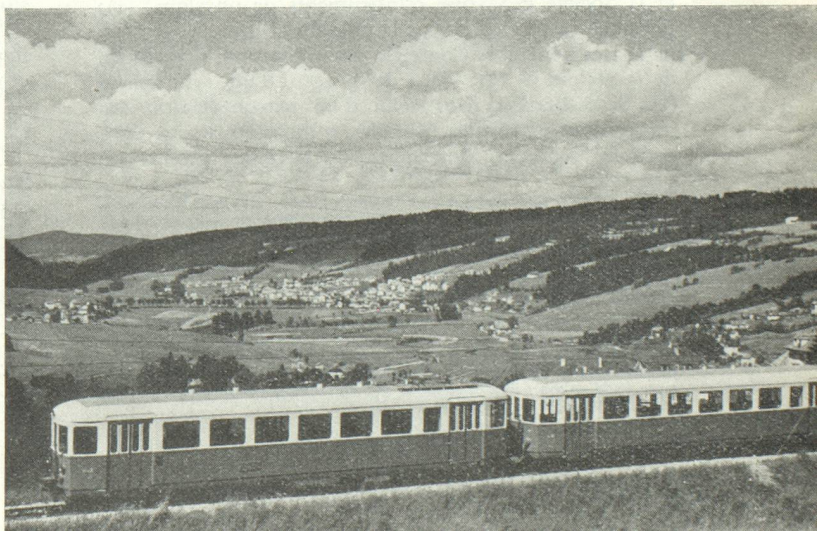
Les Brenets